

Toast prononcé au banquet de l'assemblée générale de Romont

Autor(en): **Martin, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1940-1941)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des beaux-arts ; il rappelle les mérites des Silvestre, Baud-Bovy, Righini et actuellement ceux de Giacometti et Blailé.

Toujours souriant, Martin se lève ensuite pour son traditionnel toast aux dames, attendu avec impatience. Elles sont hélas ! peu nombreuses, mais la qualité, dit galamment Martin, supplée à la quantité : (ce qui permet au chroniqueur de les citer toutes : M^{mes} James Vibert, Thévoz, Sarah Jeannot, Helferich, Claire Battié, Violette Diserens, femmes d'artistes ou artistes elles-mêmes et membres passifs de notre société). Ce toast, reproduit plus loin, fit une profonde impression et plus d'une larme furtive fut écrasée au coin de l'œil...

Des télégrammes furent lus, venus de M. Baud-Bovy, assistant le même jour à la réunion des écrivains suisses, et de Ritzmann, membre de notre comité central, qui, mobilisé comme officier, n'avait pu obtenir de congé.

Une adresse de sympathie, signée par tous les assistants, fut envoyée à notre collègue Cingria, en traitement à l'hôpital de Romont, et des télégrammes lancés à M. le D^r Jöhr, président de la société des beaux-arts de Zurich — lui aussi un ami des artistes, — et à M. le D^r Koenig, président de la caisse de secours pour artistes suisses.

La fabrique de cigares H. Butty et C^{ie}, à Estavayer, avait envoyé d'excellents échantillons de ses produits que les artistes, en général grands fumeurs, accueillirent avec grand plaisir.

On entendit encore Arnold Huggler — épanoui dans son uniforme tout neuf de lieutenant d'artillerie — prononcer avec une mimique impayable un discours

(trois lignes censurées)

A l'instigation d'un artiste, une collecte fut faite en faveur des réfugiés qui rapporta Fr. 90.—, et pourra soulager quelques misères.

Mais l'heure inexorable vint des premiers départs et les rangs s'éclaircissent. Tous emportent de Romont le plus excellent souvenir des heures qu'ils y ont passées.

A. D.

*Toast prononcé au banquet
de l'assemblée générale de Romont
par M. Eugène Martin, Genève.*

Mesdames, Mesdemoiselles,

Malgré toute la tristesse qui nous entoure, et qui est en nous, permettez-moi de vous sourire un peu.

Je vais vous dire une chose qui va vous faire sourire aussi et vous remplir d'incrédulité. Il me semble, aujourd'hui, que je suis heureux de faire partie des peintres et sculpteurs, uniquement pour avoir le plaisir de vous parler. Vous allez me répondre que j'exagère et vous aurez un tout petit peu raison, mais il n'empêche que, d'année en année, ce plaisir est devenu de plus en plus grand, et que je serais très malheureux s'il m'arrivait d'en être privé. On ne parle pas impunément aux femmes, on leur dit des bêtises, on leur fait des compliments, on cherche à leur faire

plaisir, et subitement l'on s'aperçoit que ce plaisir est devenu le nôtre et qu'on ne peut plus s'en passer. Nous tendons des filets et c'est nous qui sommes pris !

Il y a quelques semaines, le Grand Conseil de Genève a refusé le droit de vote aux femmes ! Ce n'est peut-être pas très gentil et pas très aimable, mais je crois qu'il a eu raison, encore que les raisons qui ont motivé son refus, ne doivent aucunement ressembler aux miennes !

Voyez-vous, Mesdames et Mesdemoiselles, lorsque vous serez électeurs, vous ressemblerez à ces Messieurs du Grand Conseil, c'est-à-dire que vous ne serez plus très gentilles et non plus très aimables. La pensée que vous puissiez quitter votre rôle naturel me chagrine énormément. Si j'étais député, ce qu'à Dieu ne plaise, je proposerais que les femmes n'aient le droit de vote qu'à partir de cinquante-cinq ans... et encore, à la condition qu'elles ne soient plus désirables !

Vous verriez alors combien deviendrait petit le nombre des inscriptions !

Comme il sera triste le jour où nous demanderons à une femme, non pas son amour, qui est vraiment la seule chose à lui demander, mais bien sa voix pour une prochaine élection ! Je n'ose y penser.

Sommes-nous donc si beaux, si bons, si justes et si parfaits que vous vouliez nous ressembler ? Et dire qu'il y a certaines d'entre vous qui voudraient changer jusqu'à la forme de leur corps ! Plus de hanches, plus de poitrine, plus rien de tout ce qui fait votre charme et votre force. Convenez avec moi que c'est de l'aberration, tout simplement.

Restez femmes, Mesdames et Mesdemoiselles, gardez votre cœur de femme et tout ce qui fait notre bonheur. Ne pensez qu'à nous plaire et je vous assure que les hommes iront porter dans l'urne le bulletin que vous aurez choisi !

Il faut, lorsqu'un soldat rentre en permission, qu'il trouve à la maison, une femme, uniquement une femme, avec toute sa douceur, tout son dévouement et tout son amour, et non pas une personne en train de pointer des listes électorales !

Vous me direz qu'une chose n'empêche pas l'autre, et je vous répondrai que je n'en suis pas bien sûr. Il ne faut pas que l'on aime en vous, la radicale, la démocrate ou la radicale-démocratique (mot du reste que je n'ai jamais compris), mais uniquement ce que vous êtes, c'est-à-dire l'être le plus précieux de la terre.

Et tout à coup, dans ce moment, il me semble que je vous vois avec d'autres yeux et mon plaisir se mêle d'émotion. Est-ce vous qui avez changé, ou sont-ce mes yeux qui sont devenus moins bons ? Ni l'un ni l'autre, sans doute, mais les circonstances font que je ne vous vois pas seulement avec mes yeux, mais que je vous vois aussi avec mon cœur. Je veux dire par là que tous les sacrifices qui vous sont demandés par la patrie, en vous séparant de vos maris, de vos fils ou de vos frères, sacrifices que vous acceptez si résolument, vous rendent à mes yeux, plus grandes, plus belles et plus dignes d'être aimées.

Et lorsque je vous parle, à vous femmes d'artistes, à vous femmes suisses, je ne peux m'empêcher de penser à toutes ces autres femmes, qui sont vos sœurs (vous savez certainement celles auxquelles je pense) et qui, pour la seconde fois, ensuite de l'horrible volonté d'un seul homme, donnent à leur patrie, et à la nôtre aussi, ce qu'elles ont de plus cher au monde, leurs maris, leurs fils, leurs frères, et souvent tous à la fois !

Concevez-vous toute l'invincible rancune qui a pu entrer dans leur cœur ? Il faut être femme, je crois, pour le comprendre, il faut avoir un cœur de femme

pour savoir pleurer sur toutes ces misères et sur toutes ces atrocités, il faut avoir un cœur de femme pour savoir garder fièrement et dignement le souvenir de ces inoubliables blessures. Comprenez-vous pourquoi, aujourd'hui, je vous regarde avec d'autres yeux et que je vous trouve plus grandes et plus belles ? C'est parce que je sais que vous vous associez à la douleur des autres, c'est parce que je pense à tous ces cœurs de femmes qui saignent, à tous ces cœurs qui sont les mêmes dans tous les pays d'honnêtes gens, et surtout dans ce pays que vous connaissez tous, vous, peintres et sculpteurs, qui avez respiré son air et profité de sa permanente leçon.

Je m'en voudrais donc de ne pas vous confondre dans un même amour, dans une même tendresse, Mesdames, pour tout ce qu'il y a de poignant dans votre existence actuelle.

Il faut que notre réunion de ce jour ait une signification particulière et je voudrais que les simples paroles que je vous ai dites, ne soient pas seulement un toast en votre honneur, Mesdames, mais aussi un toast à la patrie. Je ne vois plus autour de cette table, des Bernois, des Vaudois, des Zuricois, des Bâlois ou des Tessinois, je ne vois que des Suisses et des femmes suisses, unis dans un même cœur et dans un même désir. C'est vous, Mesdames, qui avez la charge de nous réunir dans une seule pensée et c'est votre cœur qui accomplira ce bienfait. Je voudrais que la Suisse ait un cœur d'artiste, prompt à s'enflammer et prompt à s'adoucir. Nous nous compensons les uns les autres, mes chers amis, nous avons tous des qualités et nous avons tous des défauts, sachons nous les pardonner.

Voulez-vous vous lever, tous, je vous en prie. Pensons à la liberté de notre chère patrie, buvons à la santé et soyons fiers de tous ceux qui se sont levés et qui se lèveront toujours pour la défendre... et dans le fond de notre cœur, pensons aussi à tous ceux qui, là-bas, quelque part, dans un pays que nous aimons, reposent dans un sommeil de gloire.

Gewährung von Frachterleichterungen für Ausstellungsgegenstände.

Dem Reglement entnehmen wir folgende Vorschriften :

Die Transportunternehmungen gewähren die *frachtfreie Rückbeförderung* für Ausstellungsgüter aller Art, sowie für zurückgehende Verpackungen, die für die Beförderung von Ausstellungsgütern gedient haben.

Hinbeförderung : Die Beförderung der Güter zur Ausstellung unterliegt den Bestimmungen der einschlägigen Reglemente und Tarife.

Rückbeförderung : Die unverkauft gebliebenen Güter müssen über die Strecke des Hinweges an den Aussteller oder an den Eigentümer nach der ursprünglichen Versandstation zurückgesandt werden.

Die frachtfreie Rückbeförderung von Gütern als Eilgut ist nur zulässig, wenn auch die Hinbeförderung als Eilgut erfolgte.

* * *

Auf dem Transport von und zu Ausstellungen kommt es dann und wann vor, dass Werke der Bildhauerei beschädigt werden. In Befolgung der Vorschriften über den Transport von Kunstgütern entschlagen sich die Eisenbahnbehörden